

Le Niger



Au Niger, le projet COPERNICEA constitue une priorité majeure pour les stratégies nationales liées à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles. Depuis la signature et la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) respectivement le 11 juin 1992 et le 25 juillet 1995, le Niger a mis en place un cadre politique et institutionnel robuste visant à préserver la diversité biologique. Ce cadre comprend plusieurs documents stratégiques qui ont marqué les étapes clés de cette démarche.

Évolution des politiques nationales en biodiversité

En 1998, le Niger a élaboré sa première Stratégie Nationale et son Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA/DB). Cette stratégie initiale ne prenait cependant pas en compte l'approche écosystémique, ni la dimension actuelle de l'échange d'informations telle qu'illustrée par le mécanisme de partage d'informations Clearing House Mechanism (CHM) prévu par la CDB. Pour pallier ces limites, le Niger a créé, le 12 mars 1999, un Centre d'échange d'informations dédié à la diversité biologique, conformément aux objectifs 17 et 18.3 de la Convention. En 2000, un Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) a été également élaboré pour renforcer la cohérence entre développement et conservation.

En 2014, une deuxième édition de la Stratégie Nationale et son Plan d'Action en matière d'Échange d'Informations sur la Biodiversité (SNPA-CHM) a été adoptée pour la période 2014-2020. Cette stratégie comporte des objectifs stratégiques spécifiques dont le troisième vise à améliorer la gestion des aires protégées à travers le développement d'outils tels que le Financial Score Card (FSC). Le FSC permet d'évaluer l'efficacité financière et la durabilité des aires protégées en analysant les revenus, les allocations budgétaires et les besoins en financement. Par ailleurs, l'objectif stratégique 4 s'attache à intégrer la diversité biologique dans les politiques et stratégies nationales, marquant ainsi un progrès significatif dans la prise en compte de la biodiversité.

Cadre institutionnel favorable à la mise en œuvre de COPERNICEA

Le Niger bénéficie d'un cadre institutionnel propice à la mise en œuvre des activités du projet COPERNICEA. Le Ministère en charge de l'Environnement joue un rôle central dans la coordination des actions de préservation et de conservation de la biodiversité. En parallèle, le Centre National de Suivi Écologique (CNSEE) assure la fonction de point focal pour l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) au Niger. Cette double présence institutionnelle garantit une bonne articulation entre la gouvernance environnementale nationale et les initiatives régionales.

Intégration progressive de la biodiversité dans les politiques nationales

Bien que des efforts soient en cours pour intégrer la biodiversité dans les politiques et stratégies nationales, la monétarisation des services écosystémiques reste

encore peu prise en compte dans la comptabilité nationale nigérienne. Le projet COPERNICEA, grâce à son approche globale et intégrée, offre une couverture nationale complète avec l'élaboration des comptes écosystémiques englobant toutes les régions du pays. Une fois la monétarisation des services écosystémiques finalisée, il est prévu que celle-ci soit également incorporée dans la comptabilité nationale, renforçant ainsi la prise en compte économique des ressources naturelles.

Initiatives complémentaires en évaluation économique des services écosystémiques

Par ailleurs, le Niger a déjà initié des actions en matière de quantification et d'évaluation économique des services écosystémiques à travers le projet Economics of Land Degradation (ELD). Cette initiative a permis la réalisation de cas pratiques dans plusieurs sites, avec le calcul d'indicateurs financiers clés tels que la Valeur Actualisée Nette (VAN) et le Taux de Rendement Interne (TRI). Ces expériences complémentaires viennent enrichir le travail entrepris par COPERNICEA et facilitent la transition vers une meilleure valorisation économique des services écosystémiques.

Perspectives et apports de COPERNICEA au Niger

L'approche innovante de COPERNICEA, qui intègre une vision écosystémique étendue à l'ensemble du territoire national, constitue un levier essentiel pour renforcer la gouvernance environnementale du Niger. Le projet ouvre la voie à une meilleure articulation entre politiques, gestion et valorisation économique des ressources naturelles. La finalisation de la monétarisation des services écosystémiques et leur incorporation dans la comptabilité nationale permettront d'améliorer la prise de décision et de favoriser un développement durable inclusif et résilient.

Contexte et mise en œuvre du projet

Le Niger, à travers son Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale (CNSEE), a engagé depuis mars 2021 plusieurs actions dans le cadre de la première phase du projet COPERNICEA. Ces actions ont couvert l'inventaire et la collecte de données biophysiques et socioéconomiques, la réalisation des Comptes Écosystémiques du Capital Naturel (CECN), ainsi que le renforcement des capacités des experts nationaux sur la méthodologie d'élaboration de ces comptes.

Les principales activités réalisées incluent : la collecte et analyse des données pour les comptes de couverture des terres et de carbone, l'organisation d'ateliers d'information et



de formation, la production de supports de communication (gadgets, documents), la participation à des événements régionaux et internationaux (CoP 16), ainsi que des visites terrain et la réalisation d'un film valorisant les succès du projet au Niger.

Défis et opportunités rencontrés

Le projet a dû faire face à plusieurs défis, notamment le manque de données précises de niveau 2 et 3 pour la création des comptes, l'absence de monétarisation des résultats, et la difficulté de compréhension des concepts CECN pour certains publics cibles. La traduction du matériel de communication en langues nationales a également constitué une barrière pour une sensibilisation plus large. Cependant, COPERNICEA a généré de nombreuses opportunités telles que le renforcement des capacités techniques des experts locaux, la création d'une base nationale de données biophysiques et socioéconomiques, la synergie accrue entre les parties prenantes, ainsi que l'intégration des concepts CECN dans les travaux de fin d'études universitaires.

Alignement avec les besoins et stratégies nationales

Le projet COPERNICEA s'est parfaitement aligné avec les politiques nationales en matière de biodiversité et développement durable. Le Niger a ratifié la Convention sur la Diversité Biologique dès 1995 et a élaboré plusieurs stratégies et plans d'action, notamment la Stratégie Nationale sur la Biodiversité et le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable. La mise en place d'un Clearing House Mechanism (CHM) pour l'échange d'informations sur la biodiversité a facilité l'intégration des résultats de COPERNICEA dans les processus institutionnels.

Synergies et partenariats nationaux

COPERNICEA a favorisé l'implication active de multiples acteurs nationaux : services techniques, universités, centres de recherche comme AGRHYMET et INRAN, ainsi que des partenaires internationaux comme Enabel. Ces partenaires ont contribué à la fourniture des données, au renforcement des capacités et à la sensibilisation des acteurs locaux, renforçant ainsi la coordination et l'appropriation du projet.

Ressources et contributions locales

Le Niger a su tirer parti des ressources allouées dans le cadre du projet pilote en mobilisant des ressources humaines qualifiées, en mettant à disposition du matériel informatique, des bureaux et véhicules, et en recrutant des consultants spécialisés pour la collecte et l'analyse des données. Cette mobilisation a facilité la réalisation des comptes, la sensibilisation des parties prenantes et la participation active aux événements régionaux et internationaux.

Adaptabilité et innovations

Face à la crise sanitaire liée à la COVID-19, le projet a démontré sa flexibilité en organisant des vidéoconférences pour poursuivre les échanges et formations. Il a également innové en réorganisant et créant des bases de données adaptées pour continuer la production des comptes malgré les contraintes.

Impact institutionnel et bonnes pratiques

Les structures nationales ont renforcé leur organisation et leurs capacités grâce à COPERNICEA. On note l'amélioration de la gestion des données d'entrée, le développement de partenariats solides, ainsi que l'intégration de la CECN dans les axes de recherche universitaire. Ces avancées favorisent la pérennisation des outils et méthodologies issues du projet.

Valeur ajoutée et complémentarité

COPERNICEA complète et enrichit les initiatives existantes au Niger, notamment en matière de quantification et monétarisation des services écosystémiques, par exemple

avec l'initiative ELD (Economics of Land Degradation) qui promeut l'agroforesterie. Le projet apporte ainsi une approche complémentaire et synergique à celles menées par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable et d'autres acteurs nationaux.

Apport de l'UGP et de l'OSS

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ont joué un rôle clé en apportant des ressources financières, en fournissant des données essentielles et en assurant le renforcement des capacités techniques et matérielles. Leur appui a été déterminant pour le succès de la mise en œuvre de la CECN au Niger.

Mise en place de l'infrastructure CECN

L'infrastructure du CECN au Niger a bénéficié d'un contexte politique et réglementaire favorable, d'un cadre institutionnel bien structuré et d'une collaboration efficace entre les acteurs. Le CNSEE, point focal national, a assuré la coordination et la mobilisation des ressources humaines nécessaires.

Produits et compétences développés

Le Niger dispose désormais de plusieurs comptes et rapports sur la CECN, notamment le Compte de Couverture des Terres et le Compte Carbone, accompagnés de rapports méthodologiques. Le processus de création de ces comptes a été accessible grâce à l'existence de ressources humaines compétentes, qui ont acquis des savoir-faire en cartographie, analyses multicritères, quantification et monétarisation des services écosystémiques, ainsi qu'en outils d'aide à la décision.

Perspectives pour le futur

Parmi les axes à développer figurent la monétarisation approfondie des services écosystémiques et la mise en place d'outils automatisés pour la détection des zones sensibles (« hot spots »). Plusieurs études en cours valorisent déjà les données issues de la CECN pour mieux orienter les politiques environnementales et les actions de conservation.